



Contributions d'acteurs sur le document de présentation du projet du CERN

Mai 2026



PROJET
D'ACCÉLÉRATEUR
DE PARTICULES

ORGANISÉ PAR



Les consignes pour les contributions d'acteurs :

La date limite fixée par l'équipe du débat pour la réception des contributions est fixée le **27 mai 2026**.

Le document prend la forme d'un « rapport d'étonnement », réunissant les retours sur le Document de présentation du projet autour de quatre axes :

- Ce que vous avez appris
- Ce qui est à approfondir ou ce qui manque
- Ce qui n'est pas clair pour un public novice
- Ce qui vous a surpris

Règles à respecter :

- Réponse aux 4 questions : 2500 caractères par question
- Propos argumentés et respectueux
- Pour rappel, ce cahier se distingue des cahiers d'acteurs individuels.

Les productions seront faites librement par les différentes structures qui s'exprimeront. Elles feront l'objet d'une relecture par un Comité de lecture de l'équipe du débat mais elles resteront sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Fédération Départementale des
Randonneurs Equestres de Haute-Savoie*

*Siège social : Chantal Domenge - 77
chemin du Charlet - 74270 Marlioz*

Mail : ecurie74@free.fr

Présentation :



Ce que nous avons appris :

- le rôle des différents états contributeurs.
- les nombreuses étapes techniques nécessaires : creusement, matériaux d'excavation, accès, ventilation, circulation des matériaux, emprises de chantier ;
- Cela a confirmé que les impacts potentiels concernent non seulement les zones urbaines mais aussi les espaces ruraux, agricoles, forestiers et les chemins utilisés pour les loisirs de pleine nature, dont la randonnée équestre.

Nous souhaitons exprimer nos fortes réserves sur le projet présenté par le CERN.

Ce qui est à approfondir, ce qui manque

Plusieurs sujets nous semblent nécessiter davantage de précisions :

- les conséquences concrètes des chantiers sur les chemins ruraux, itinéraires empruntés pour l'activité équestre et continuités de circulation douce ;
par ex p 55 « le bilan foncier global n'est pas encore connu », il serait bien au-delà des 40 ha vantés dans la communication du CERN (réunions publiques, medias etc.), plutôt de l'ordre de 160 ha d'après la liste des projets hors ZAN publiée par la Région le 21 février 2024. Avoir une estimation de la totalité des emprises et leur impact (circulation, randonnée, agriculture, qualité de vie...) est pourtant essentiel pour un vrai débat ;
- les impacts sur les paysages et sur la santé pendant les longues années de travaux et après;
- la gestion des matériaux d'excavation et le trafic supplémentaire induit sur les routes secondaires et petites routes communales ;
(par ex tableau p 86 le trafic actuel de camions à proximité des sites est erroné pour certains : 1709 camions/jour devant le site PH c'est faux, ce trafic existe sur des routes plus éloignées mais pas à proximité ;)
- les effets potentiels sur les milieux naturels, les forêts, les zones humides et la faune;
- la prise en compte des usages "discrets" du territoire : cavaliers, randonneurs, petits agriculteurs, habitants des hameaux.

Nous aurions également apprécié des représentations plus concrètes et visuelles de l'impact territorial réel à l'échelle locale.

Ce qui n'est pas clair pour un public novice

- le vocabulaire scientifique et technique est parfois très complexe ;
- la différence entre les phases successives du projet manque de lisibilité ;
- les critères de choix des emplacements techniques ne sont pas toujours expliqués de façon accessible ;
- les impacts réels "en surface" restent difficiles à visualiser ;
- les niveaux d'incertitude ne sont pas toujours clairement identifiés ;
- les bénéfices pour les habitants du territoire apparaissent parfois abstraits ;

le CERN prévoit-il la remise en état des zones concernées en cas d'abandon du projet avant qu'il ne soit finalisé ?

Ce qui nous a surpris

- l'échelle gigantesque du projet sous et sur un territoire déjà très habité et très utilisé ;
- la durée du projet, qui dépasse plusieurs générations d'usagers du territoire, qui engagerait les générations futures, en cette période d'instabilité géopolitique, climatique, environnementale
- le chapitre bénéfices coûts et valeur ajoutée qui paraît difficilement crédible avec les incertitudes actuelles sur l'approvisionnement et le coût des matériaux, les aléas liés au chantier, le contexte géopolitique, les menaces environnementales etc.
- le fait que des espaces naturels et ruraux jusqu'ici préservés, qui contribuent fortement à l'attractivité du territoire, puissent être transformés et dégradés durablement alors qu'ils sont très prisés par les habitants et les pratiquants d'activités de pleine nature.
- le fait que 7 sites sur 8 soient situés en France, dont 2 en zone frontalière et non en Suisse; cela laisse penser que la Haute-Savoie, qui croule déjà sous les déblais et matériaux d'excavation (suisse entre autres), serait la décharge du CERN.
- la complexité logistique liée aux matériaux excavés, accès techniques et zones de chantier ;
- l'inexactitude dans la communication du CERN,
par ex. p 127 mentionne des échanges avec les associations, mais ceux-ci ne portaient pas sur la pertinence du FCC au vu de son impact, mais seulement sur comment le faire accepter.
p 128 réunions publiques de 2024 et 2025: réunions perçues comme promotionnelles et n'abordant pas ou minimisant fortement les impacts territoriaux.
- la pertinence pour un projet d'une telle ampleur et ses impacts environnementaux, paysagers et territoriaux, à l'heure des défis climatiques, de la préservation des terres naturelles et agricoles et de la nécessaire sobriété énergétique,
- le manque apparent d'études d'alternatives crédibles, notamment l'hypothèse d'un renoncement, ou de solutions scientifiques moins consommatrices d'espace et de ressources.

Notre association demande que le débat public permette une véritable réflexion sur l'opportunité du projet au regard des enjeux environnementaux actuels et souhaite l'abandon du projet dans sa forme actuelle.